

## COMMUNIQUÉ

---

### **Boralex et la MRC de Témiscouata signent le contrat d'approvisionnement pour leur projet éolien**

Montréal (Québec), le 9 juin 2011 – Boralex inc. (« Boralex ») et la MRC de Témiscouata (les « Partenaires ») ont signé un contrat d'approvisionnement en électricité, d'une durée de 20 ans, avec Hydro-Québec Distribution pour leur projet éolien.

« La signature du contrat avec Hydro-Québec Distribution est une étape importante dans la réalisation du parc éolien Témiscouata » mentionne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex. Il ajoute que le « projet éolien de Témiscouata sera le premier de Boralex dans cette région qui a démontré un grand enthousiasme pour l'éolien depuis de nombreuses années. »

« Nous sommes particulièrement fiers d'être partenaires de ce parc éolien » de dire monsieur Serge Fortin, préfet de la MRC de Témiscouata. Il ajoute que « le projet est exemplaire en terme de participation et d'implication de la communauté. Tout notre territoire en bénéficiera. »

Le projet éolien de Témiscouata a été octroyé aux Partenaires dans le cadre de l'appel d'offres de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires. Situé sur des terres publiques dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, le parc éolien de Témiscouata de 25 MW sera mis en service à la fin de 2014. L'étude d'impact sur l'environnement du projet éolien se poursuit et les partenaires suivent les étapes du processus d'approbation environnementale.

*Le contrat devra faire l'objet de l'approbation de la Régie de l'énergie et le projet devra obtenir toutes les autorisations et tous les permis requis par les autorités publiques avant de pouvoir procéder au début des travaux de construction.*

#### **À propos de la MRC de Témiscouata**

*La Municipalité Régionale de Comté de Témiscouata est un organisme qui oeuvre en aménagement du territoire, en urbanisme, en protection de l'environnement, en développement régional, culturel et sociocommunautaire. Sous la présidence d'un préfet élu au suffrage universel, le conseil de la MRC est composé des maires et mairesses des 19 municipalités de son territoire. Par son action politique, la MRC assure un leadership mobilisateur au service de ses concitoyens et concitoyennes. En plus de se préoccuper de l'organisation physique de son territoire, la MRC s'implique au niveau de nombreux dossiers de développement régional qui ont une incidence directe sur le mieux être et sur la qualité de vie de sa population.*

**À propos de Boralex**

*Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable totalisant une puissance installée de 700 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec ses partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 400 MW additionnels. Employant près de 350 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique et thermique – et ajoutera un nouveau secteur à son portefeuille énergétique par la mise en service prochaine de son premier parc solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

– 30 –

**Pour de plus amples renseignements :**

Madame Patricia Lemaire  
Directrice, affaires publiques et communications  
Boralex inc.  
(514) 985-1353  
[patricia.lemaire@boralex.com](mailto:patricia.lemaire@boralex.com)

Madame Caroline Chassé  
Responsable des communications  
MRC de Témiscouata  
418-854-5526  
[cchasse@mrctemis.ca](mailto:cchasse@mrctemis.ca)